

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 23 octobre 2014

L'Assemblée générale se tient à l'Amphimax, salle 410. Dominique Gigon, secrétaire général rédige le procès-verbal.

Présents : Emanuele Meier, Marc Dupuis, Norine Vosin, Jennifer Darricau, Aurèle Scoundrianos, Thomas Müller, Maxime Demarais-Tremblay, Benjamin Rudaz, Sabrina Vollers, Sophie Swaton, Isabelle Baumann, Hannah Klaas, Maïlys Korber, Antonio Salazar, Björn Neuhaus, Delia Pisoni, François Allisson (comité), Nicolas Turtschi (comité), Vanessa Monney (comité), Gloria Casas Vila (comité), Christine Ritter (comité), Dominique Gigon (secrétariat).

L'assemblée commence à 16h.

1. Ouverture et nomination d'un.e président.e de séance

François ouvre la séance. Il présente les membres du comité. Il est élu président de séance.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté.

3. PV de l'AG du 22 octobre 2013

Le procès-verbal de la dernière assemblée est accepté.

4. Rapport d'activité 2013-2014 et approbation

Nicolas présente nos activités.

Il exprime le problème de représentation que nous avons dans certaines facultés, notamment en FBM et en GSE. Par contre, l'équipe du comité est très bonne, nous fonctionnons bien.

Cette année, nous avons fêté les 10 ans d'ACIDUL. Une réunion sympathique d'anciens et de nouveaux du comité, environ 30 personnes étaient présentes.

Nous avons participé à la création de la Charte du doctorat. Une bonne chose, même si évidemment cela ne résout pas tout.

Nous nous sommes rendus actifs sur le terrain du harcèlement à l'UNIL, en soutenant un cas difficile et d'envergure. Un groupe de travail a été créé pour réfléchir à ces questions et aux améliorations que peut apporter l'institution.

Nous avons un nouveau modèle de financement, qui va considérablement augmenter nos ressources. Nous avons en effet convenu avec la FAE qu'elle ne défendait concrètement pas les doctorant.e.s et donc que la part de la subvention qu'elle reçoit pour le faire (puisque'ils sont considérés comme des étudiant.e.s) nous revient. La FAE a été très ouverte sur la question. Elle a accepté de nous rétrocéder cette part qu'il s'élève à environ 26'000.- par an. La Direction a également accepté ce nouveau modèle. Une convention est en phase d'être signée entre ces trois parties. En accord avec la Direction, il s'agira d'une rétrocession directe de la FAE envers ACIDUL, avant de pouvoir mettre en place une subvention directe de la Direction prélevée sur la taxe d'étude. Cela pourra prendre trois ans.

Nous sommes en phase de mettre en place une plateforme web pour faire suite à notre action cahier des charges de 2013. L'idée est de mettre en ligne les cahiers des charges récoltés à l'époque est d'en faire une analyse sur 9 critères de qualités proposés par ACIDUL. Nos collègues pourront ainsi aller voir par eux-mêmes si les cahiers des charges de leur faculté ou de leur institut correspondent aux à ces critères de qualité. Une fois cette plateforme en ligne, nous communiquerons par voie d'affichage dans l'UNIL pour inciter les gens à l'utiliser et y déposer leur propre cahier des charges.

Nicolas revient sur les heures de réception du secrétaire général qui fonctionnent bien, à raison d'un après-midi par semaine. Le secrétaire général suit les cas individuels, ce qui peut prendre du temps. En tout, 5 cas importants (qui demande plus qu'un simple rendez-vous) l'ont occupé l'année passée, certains sur plusieurs mois.

Nous avons soutenu une pétition de collègues doctorant.e.s étranger.ère.s de FBM qui se sont retrouvé.e.s, à cause d'un changement de loi, sans la possibilité précédemment acquise de souscrire à une assurance maladie spéciale pour étranger.ère.s bien moins cher que les assurances suisses. Sans soutenir ce privilège, nous avons relayé une pétition demandant une augmentation salariale pour les assistant.e.s et les doctorant.e.s, à même de couvrir ces frais d'assurances importants. Peu après le lancement de la pétition, La Direction a annoncé que les salaires des assistant.e.s seront revalorisés au 1er janvier 2015 dans des proportions conséquentes. Apparemment, des tractations ont lieu entre l'UNIL et l'État de Vaud depuis 2 ans. Notre pétition aura au moins eu pour effet d'accélérer le processus. Reste qu'aucune augmentation pour les doctorant.e.s sur fonds externes n'est prévue pour le moment, ce qui augmente encore l'écart salarial entre les deux fonctions. Nous avons interpellé la Direction par le biais de nos représentant.e.s au Conseil de l'UNIL et lors de notre dernière rencontre. Nous continuons à suivre le dossier.

Enfin, nous nous sommes bien impliqués dans la Commission de la relève (CRELEV) au sein de laquelle nous avons pu demander un sondage auprès des post-doctorant.e.s pour qu'ils.elles témoignent de la qualité de leurs conditions de travail. Les résultats sont intéressants.

Une question de Marc Dupuis sur le cas qui est fait des personnes qui ne sont pas directement nos membres, mais qui aimeraient bénéficier de nos actions et notamment d'un soutien individuel. Les personnes du PAT par exemple, comme les chargé.e.s de cours. Les défend-on ?

Nicolas répond que cela se juge au cas par cas, en essayant de voir si d'autres options sont possibles. Dominique donne l'exemple d'un cas suivi cette année, d'une personne qui n'avait pas de contrat à l'UNIL, mais simplement une codirection de thèse. Dominique la suivit et l'a défendu tout de même. Cela dit, les cas ne sont pas si nombreux.

L'assemblée est d'avis que soutenir les personnes qui font de la recherche sans être du CI est aussi une bonne façon de revendiquer de bonnes conditions de travail pour ces collègues, tout en défendant les nôtres. Nous continuons donc sur cette voie.

Benjamin Rudaz demande si en augmentant notre subvention, la Direction ne donne pas le signe que c'est à nous de gérer les cas individuels, et une façon pour elle de combler les manques des RH de l'UNIL en terme de soutien et de résolution des conflits ?

Nicolas répond qu'une demande d'augmentation de la subvention de l'année passée nous a été refusée justement parce que nous demandions à être aidés pour soutenir les cas individuels. Il nous a été répondu que le soutien individuel était le travail des RH justement, que nous n'avions pas à nous y substituer. Donc, la réponse à la question est non.

Le rapport d'activité est accepté à unanimité.

5. Présentation des comptes et du budget, rapport et approbation

Vanessa et Dominique présentent les comptes.

Pas de questions.

L'assemblée accepte le rapport des vérificateurs des comptes et décharge donc ceux-ci et le comité de cette responsabilité.

Un collègue fait une remarque sur le fait que le bureau devrait se payer quelque chose une fois par an pour se remercier de son travail. Un souper par exemple. Antoine répond que c'est la coutume, mais que cette année le souper a eu lieu chez lui, et que nous n'avons pas pensé à faire une note de frais.

Les budgets sont présentés par Vanessa. Le changement significatif est l'augmentation du poste de SG à 40%, qui sera rendu possible grâce à la rétrocession de la FAE (voir point précédent), mais cela nous permet également d'avoir plus d'argent pour nos actions, plus de 10'000 francs. Ce budget est le résultat d'un choix équilibré entre nos envies d'activités et un plus grand soutien de la part du Secrétaire général.

Dominique fait remarquer que ce budget est le premier à être aussi élevé pour ACIDUL, il devra donc être mis à l'épreuve de la réalité. Il est bien possible que le budget que le bureau proposera l'année prochaine soit différent, plus adapté à nos nouveaux besoins.

Une question de Benjamin sur la possibilité pour ACIDUL de subventionner en partie les associations de faculté.

Vanessa répond que c'est une possibilité à envisager si des demandes nous parviennent, mais qu'évidemment, l'augmentation de notre budget ne veut pas non plus dire que nous roulons sur l'or. À voir.

Vanessa remercie Dominique pour son travail de trésorier.

6. Projets 2014-2015

6.1. Plateforme cahiers des charges

Dominique présente l'Action cahier des charges 2015. Celle-ci est la suite de l'action menée en 2013. ACIDUL avait alors récolté une trentaine de cahiers des charges parmi nos collègues de l'UNIL en passant dans les bureaux et en tenant des stands dans les bâtiments. Cette récolte nous a permis de contrôler la correspondance des charges de travail avec les exigences légales fixées par l'UNIL. Maintenant, l'idée est de donner accès aux collègues de contrôler cette conformité. Pour cela nous allons mettre en place une plateforme sur internet. Celle-ci permettra également de déposer son propre cahier des charges pour augmenter la base de données. Une campagne d'affichage incitera les personnes à aller déposer leur cahier sur la plateforme.

6.2. Interpellations au CU (GT Censure, GT Harcèlement)

Nicolas présente les projets d'interpellation que nous avons prévu de soumettre au Conseil de l'Université. Il évoque le fait que les motions et postulats sont des outils démocratiques très peu utilisés. Deux GT vont se réunir ou se réunissent en ce moment pour proposer de nouvelles choses. Sur le harcèlement, pour demander une meilleure prise en charge des cas individuels et une procédure plus claire. Aujourd'hui, un ou une collègue victime de harcèlement ne sait pas forcément vers qui se tourner. Il faudrait donc que l'UNIL mette en place une structure plus claire, mais aussi propose une campagne pour promouvoir cette structure et la lutte contre le harcèlement à l'UNIL. Le GT Censure vise à proposer que les associations de l'UNIL ne soient désormais plus soumises à une modération de leur mail par les services de la Direction.

Maxime est un peu dubitatif sur notre façon de traiter la question du harcèlement. Il faudra prouver qu'il y a un problème général, alors que le dernier cas en date s'est assez bien résolu...

Vanessa répond que le problème est plus vaste. Il y a un manque grave de ressource investie par l'UNIL dans cette question.

Marc ajoute que le cas en question est une petite victoire, et seulement le début d'une bataille. La Direction fait encore une fois peser une chape de plomb sur la communication autour de cela. Ce n'est plus possible.

Aurèle remarque que la culture d'entreprise de l'UNIL favorise peut-être le harcèlement. Attend-on une communication large sur le harcèlement, ou quelque chose lié à la spécificité de la recherche?

Vanessa répond que nous aimerions que les deux aspects soient traités. Pour le moment, tout cela doit être discuté.

Gloria répond que l'UNIL considère qu'il y a un problème seulement quand un cas se présente et qu'il s'agit alors de le résoudre en faisant le moins de vagues possible. Pourtant, il y a une tendance, un phénomène global qu'il faudrait réussir à traiter.

6.3. Conférences académiques et réunions militantes

Nous allons proposer bientôt des conférences pour rendre visible l'association et faire avancer certaines thématiques. Sur des questions académiques ou de conditions de travail. Par exemple, sur

le harcèlement. Une ou deux conférences par année semblent réalistes. Sur le modèle de la conférence « bourse et mobilité » que nous avons tenue l'année passée.

6.4. Liens avec les Associations du CI d'autres universités

On ne sait pas grand-chose sur les autres associations du CI en Suisse, même pas s'il en existe encore. À une époque il y avait une association nationale. Nous aimerions renouer des contacts si cela est possible et peut-être inviter ces associations.

6.5. Meilleure communication avec les ACI facultaires

Nous envisageons également de renforcer le contact avec les autres associations de facultés sur le site, et notre présence dans certaines facultés. Nous proposons dans un premier temps de créer des personnes de contact, des relais. Nous envisageons également de faire des actions particulières dans des facultés où nous sommes moins bien implantés.

6.6. Autres propositions

Pas de propositions.

7. Élections

7.1. Comité

Gloria, Christine, Antoine, François et Jennifer sont élu.e.s au comité.

7.2. Commissions consultatives de la Direction

Nous présentons les commissions, et chacun dans la salle annonce son intérêt pour une ou plusieurs commissions.

(Pour le résultat, voir document annexe « Elections_Commissions_2014_15 »)

Les représentant.e.s d'ACIDUL dans les commissions sont élu.e.s.

Les représentant.e.s d'ACIDUL au comité paritaire des Retraites populaires sont élu.e.s.

7.3. Personnes de contacts dans les facultés

Les personnes « relais » dans les facultés sont élu.e.s.

(pour le résultat, voir document annexe « Elections_Commissions_2014_15 »)

8. Divers

Vanessa présente la nouvelle lettre d'information de la Section Hautes écoles du Syndicat des services publics (SSP).

Nicolas et Dominique donnent des informations sur les actions menées par ACIDUL et d'autres organisations de l'UNIL pour le retrait de la Directive 5.4 de la Direction relative à l'affichage.

Antoine fait un discours émouvant dédié à Nicolas et Vanessa pour honorer leur départ du comité et les remercier pour leurs années de dévouement et de travail au sein d'ACIDUL (voir le document annexe « discours_départ_Vanessa_Nicolas »).

L'assemblée se termine à 18h30.